



Vote des groupes socio-professionnels et variables contextuelles

Guy Michelat

► To cite this version:

Guy Michelat. Vote des groupes socio-professionnels et variables contextuelles. *Revue Française de Science Politique*, 1975, 25 (5), pp.901-918. 10.3406/rfsp.1975.393635 . hal-01026472v1

HAL Id: hal-01026472

<https://sciencespo.hal.science/hal-01026472v1>

Submitted on 21 Jul 2014 (v1), last revised 21 Sep 2018 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Vote des groupes socio-professionnels et variables contextuelles

In: Revue française de science politique, 25e année, n°5, 1975. pp. 901-918.

Abstract

VOTING BY SOCIO-OCCUPATIONAL CATEGORIES, AND CONTEXTUAL VARIABLES, by GUY MICHELAT

Analysis of electoral behaviour is usually based on the data provided by electoral geography on the one hand, and by opinion polls on the other. The intention here is to combine the two series of data by coupling opinion roll and contextual data — the latter being represented here by the departemental electoral strength of the different political currents. It is demonstrated that voting by all socio-occupational categories depends on the political leaning of the departement.

[Revue française de science politique XXV (5), octobre 1975, pp. 901-918.]

Résumé

VOTE DES GROUPES SOCIO-PROFESSIONNELS ET VARIABLES CONTEXTUELLES

GUY MICHELAT

L'analyse des comportements électoraux repose habituellement, d'une part, sur les données de la géographie électorale et, d'autre part, sur celles fournies par les sondages d'opinion. On se propose ici de combiner les deux séries de données en couplant les données de sondages et des données contextuelles ; ici représentées par la force électorale départementale des différentes tendances politiques. On montre que le vote de tous les groupes socio-professionnels dépend de la coloration politique du département.

[Revue française de science politique XXV (5), octobre 1975, pp. 901-918.] of the different political currents It is demonstrated that voting by all socio- occupational categories depends on the political leaning of the département Revue française de science politique XXV 5) octobre 1975 pp 901-918.

Citer ce document / Cite this document :

Michelat Guy. Vote des groupes socio-professionnels et variables contextuelles. In: Revue française de science politique, 25e année, n°5, 1975. pp. 901-918.

doi : 10.3406/rfsp.1975.393635

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsp_0035-2950_1975_num_25_5_393635

VOTE DES GROUPES SOCIO-PROFESSIONNELS ET VARIABLES CONTEXTUELLES

GUY MICHELAT

EN FRANCE L'ANALYSE des comportements électoraux repose essentiellement sur les résultats fournis d'un côté par la géographie électorale, et de l'autre par les sondages d'opinion. Chacune des deux méthodes nous apporte des renseignements spécifiques. Les sondages, qui prennent en compte les caractéristiques des individus, permettent d'analyser directement les comportements électoraux en fonction des catégories socio-professionnelles, des diverses classes d'âge, des niveaux de revenus et d'étude par exemple. Ils permettent également la mise en relation de ces caractéristiques et des comportements politiques déclarés avec les opinions et les attitudes des individus.

La géographie électorale qui traite des informations sur des collectifs (ici unités géographiques : régions, départements, circonscriptions, cantons, etc.) fournit directement la répartition des différents comportements électoraux sur le territoire et permet la mise en relation des comportements politiques avec d'autres caractéristiques de ces collectifs.

Il n'en demeure pas moins possible d'une part d'analyser les comportements individuels appréhendés par voie de sondages en fonction du lieu de résidence de l'enquêté, d'autre part d'estimer, par exemple, le comportement électoral d'une catégorie socio-professionnelle en fonction de la corrélation entre sa fréquence au niveau d'unités géographiques données¹ et les fréquences d'une catégorie de comportement électoral.

1. Cf. par exemple KLATZMANN (Joseph), « Comportement électoral et classe sociale, étude du vote communiste et du vote socialiste à Paris et dans la Seine » in *Les élections du 2 janvier 1956*, Paris, Armand Colin, 1957, Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques n° 82. DOGAN (Mattei), « Le vote ouvrier en France : analyse écologique des élections de 1962 », *Revue française de sociologie*, octobre-décembre 1965, pp. 435-471.

En 1955, Raymond Aron regrettait que la conjonction de ces deux méthodes n'ait pas été réalisée². Depuis cette date, des sondages régionaux, « qui permettraient de recouper les données de la géographie électorale »³ ont bien été réalisés mais peu ont été publiés⁴. Evoquant les sondages régionaux Raymond Boudon estime que « cette dernière méthode est limitée, d'une part, par les faiblesses inhérentes aux sondages, mais aussi et surtout par le fait qu'il serait démesurément coûteux d'effectuer des sondages systématiques par aires, de sorte qu'elle ne peut apporter l'information contextuelle⁵ qui serait précieuse à l'interprétation de nombreux problèmes »⁶. Il se propose pour sa part de montrer qu'« il est possible de tirer de l'étude de la liaison entre variables définies sur des collectifs une information plus complète que celle qu'on peut extraire par des méthodes plus courantes, même lorsqu'on prend soin de coupler l'information écologique avec l'information individuelle d'un sondage »⁷.

Les « faiblesses inhérentes aux sondages » et le fait qu'il n'est pas « possible de déduire de la corrélation collective (nous abrégeons ainsi l'expression correcte : corrélation sur des unités collectives), la corrélation individuelle »⁸ nous conduisent à penser qu'il faut utiliser simultanément des données de sondages et des données écologiques, en dépit des réserves de Raymond Boudon. Mais comme nous le verrons plus loin il n'est pas forcément nécessaire de réaliser des sondages *ad hoc* sur des unités collectives déterminées pour procéder à une analyse contextuelle⁹.

2. ARON (Raymond), « Electeurs, partis et élus », *Revue française de science politique*, avril-juin 1955, p. 246.

3. *Ibid.*

4. Des sondages par circonscriptions électorales ont été réalisés en assez grand nombre pour le compte de candidats et de partis politiques dans le cadre de la préparation de campagnes électorales. Mais outre le fait qu'ils reposent sur des échantillons réduits, ils demeurent la propriété de ceux qui les ont commandés.

5. Définie comme l'utilisation simultanée, dans une même analyse de variables définies sur des collectifs et sur des individus (cf. BOUDON (Raymond), LAZARSFELD (Paul), *L'analyse empirique de la causalité*, Paris, La Haye, Mouton, 1966, pp. 8 et 59).

6. BOUDON (Raymond), « Propriétés individuelles et propriétés collectives : un problème d'analyse écologique », *Revue française de sociologie*, juillet-septembre 1963, p. 295.

7. *Ibid.*

8. *Ibid.*, p. 275.

9. « L'idée fondamentale de l'analyse contextuelle consiste à étendre la logique des sondages sociologiques à des unités autres que l'individu. Rien n'oblige, en effet, dans un plan d'échantillonnage, à considérer exclusivement une population mère d'individus. Les unités de base peuvent être des institutions (hôpitaux, écoles, prisons, etc.), des unités géographiques ou administratives ou, de façon générale, toute autre sorte de "collectifs". Il est alors possible de disposer d'un ensemble de variables caractéristiques du milieu dans lequel est inséré l'individu » (BOUDON (Raymond), « Analyse secondaire et sondages sociologiques », *Cahiers internationaux de sociologie*, juillet-décembre 1969, pp. 14-15).

Ces propositions nous amènent à formuler plusieurs observations pour préciser notre point de vue.

1. La distinction entre données collectives et données individuelles n'est pas toujours évidente : ainsi les données individuelles recueillies par sondage sur un échantillon représentatif d'un collectif donné ne peuvent-elles pas être considérées comme une estimation de données collectives ?

Ainsi, par exemple, les résultats d'un sondage post-électoral permettant d'évaluer le vote des individus d'une ville donnée ne sont-ils pas des données contextuelles au même titre que les résultats électoraux officiels de cette ville ? La seule différence est celle qui existe entre un phénomène réel et l'estimation de la mesure de ce phénomène.

2. Les données contextuelles peuvent être réunies de façon très diverse. Ainsi, par exemple, on constate que l'ampleur de différences observées entre les attitudes des individus de deux sous-groupes dépendent d'une variable, telle que la taille de l'entreprise¹⁰. Mais ce résultat peut être obtenu soit en faisant des enquêtes dans des entreprises de différentes tailles soit en faisant un sondage sur un échantillon national d'individus à qui l'on demandera quelle est la taille de l'entreprise à laquelle ils appartiennent.

3. L'analyse contextuelle semble plus correspondre, d'un certain point de vue, à un changement d'échelle des unités observées (l'étendue et la précision du contexte) qu'à une différence de nature des données. Des informations individuelles recueillies auprès des ouvriers d'ateliers spécifiés d'entreprises permettent une analyse contextuelle plus fine que si elles ont été recueillies seulement au niveau des entreprises. De la même manière dans une recherche interculturelle fondée sur des enquêtes, réalisées dans différents pays, les variables contextuelles sont constituées, de la même façon, par les caractéristiques de ces différents pays, caractéristiques dont peuvent dépendre les comportements et les attitudes individuels.

On dispose bien ainsi « d'un ensemble de variables caractéristiques du milieu dans lequel est inséré l'individu » ; le milieu est simplement défini de façon plus large, en *fonction des objectifs de la recherche*, que dans le cas de l'étude au niveau de l'entreprise, où le contexte est plus étendu que dans le cas de l'atelier.

4. Nous disions qu'il était possible d'utiliser l'analyse contextuelle sans recourir à des enquêtes par sondage portant sur des collectifs déterminés. On peut en effet faire l'analyse secondaire de sondages

10. LIPSET (Seymour), COLEMAN (James), TROW (Martin), *Union Democracy* ; nous faisons ici référence à un extrait de cet ouvrage traduit en français sous le titre « Attitudes, fonctions et milieu syndical », in BOUDON (Raymond), LAZARSFELD (Paul), *L'analyse empirique de la causalité*, op. cit., pp. 152-157.

réalisés dans d'autres buts et affecter à chaque individu de chaque échantillon les informations propres aux collectifs auxquels ils appartiennent.

Cependant plusieurs problèmes se posent alors. D'une part les échantillons utilisés dans la plupart des sondages nationaux ne sont pas construits pour être représentatifs au niveau d'unités géographiques réduites telles que par exemple les départements pris isolément. D'autre part, la taille de ces échantillons est généralement trop réduite pour permettre l'analyse en fonction de ces unités géographiques. C'est pourquoi il semble nécessaire de constituer un échantillon de taille plus grande en réunissant plusieurs enquêtes nationales réalisées au cours d'une période limitée (ceci pour éviter une modification trop importante dans le temps des données qui font l'objet de l'analyse). A condition de travailler sur des unités (ou des ensembles d'unités) géographiques d'une certaine importance on peut faire l'hypothèse qu'on atteint ainsi une certaine représentativité de ces collectifs.

C'est à une procédure de ce type que nous avons recouru pour analyser les relations entre le contexte politique local, et les comportements électoraux des différents groupes socio-professionnels.

Nous partons de deux types de résultats :

1. D'une part, l'examen des cartes politiques fournies par la géographie électorale montre que, pour une consultation donnée, il y a, sur le territoire métropolitain, répartition inégale des proportions de suffrages pour chacune des tendances politiques. Ainsi, par exemple, le gaullisme atteint 47 % des inscrits, au premier tour de l'élection législative de 1967 dans le Maine-et-Loire et seulement 9,4 % dans le Gers. De même le Parti communiste représente 36,6 % des inscrits en Seine-Saint-Denis et seulement 5,6 % dans la Manche. On constate, de plus, en comparant les résultats à différentes époques, qu'il existe une permanence certaine de ces régions politiques au cours des années.

2. D'autre part, l'analyse des sondages fait apparaître que les différents groupes socio-professionnels¹¹ présentent des proportions variables de vote pour chacune des tendances politiques. Ainsi, par exemple, 25 % des ouvriers (définis par la profession du chef de ménage) votent communiste contre seulement 6 % des cadres supérieurs et professions libérales

11. Dans la suite de cet article nous travaillerons exclusivement sur les « groupes socio-professionnels » (GSP, code de l'INSEE en 10 catégories) et non sur les « catégories socio-professionnelles » (CSP, code de l'INSEE en 39 catégories). Il faut noter que l'appellation « catégorie socio-professionnelle » est souvent utilisée improprement pour désigner les « groupes socio-professionnels » (cf. INSEE, *Code de catégories socio-professionnelles*, Paris, Imprimerie nationale, 1969).

Vote des G.S.P. et variables contextuelles

alors que 39 % de ceux-ci votent gaulliste (contre 22 % des ouvriers)¹². C'est-à-dire qu'il y a une « propension » différente des groupes socio-professionnels à voter de telle ou telle façon. Combiner ces résultats amène à se demander quels rapports existent entre propension politique des groupes socio-professionnels et variable géographique.

En schématisant et en se limitant à ces deux variables, on peut se trouver devant trois éventualités :

1^{re} éventualité :

Les propensions de chaque groupe socio-professionnel à voter pour une tendance politique donnée, telle qu'on peut l'appréhender par les sondages d'opinion, sont les mêmes quelles que soient les régions, seule varie la composition socio-professionnelle de ces régions. Les variations régionales sont alors dues aux poids relatifs de chacun des groupes socio-professionnels dans chaque région, c'est-à-dire à l'importance numérique de chacun de ces groupes par rapport à la population. Dans ce cas, les variables contextuelles liées à la région n'ont aucun effet sur la relation constatée entre groupe socio-professionnel (GSP) et vote.

2^e éventualité :

La « propension » d'un seul ou de plusieurs GSP à voter pour une tendance donnée varie d'une région à l'autre. Dans ce cas, les variables liées au contexte régional n'agissent pas de la même manière sur tous les GSP et les variations régionales s'expliquent par cet effet différentiel¹³.

3^e éventualité :

Les « propensions » de tous les GSP à voter pour la même tendance varient parallèlement et dans le même sens d'une région à l'autre. Il y a effet identique des variables contextuelles régionales sur tous les groupes socio-professionnels et les différences régionales s'expliquent par l'effet de ces variables contextuelles¹⁴.

12. Cf. MICHELAT (Guy), SIMON (Michel), « Classe sociale objective, classe sociale subjective et comportement électoral », *Revue française de sociologie*, octobre-décembre 1971, pp. 483-527.

13. Dans les résultats que nous présenterons, nous regrouperons suivant l'habitude dans l'analyse des sondages, les groupes « agriculteurs exploitants » et « salariés agricoles » en « agriculteurs ». Les autres groupes sont « patrons de l'industrie et du commerce », « professions libérales et cadres supérieurs », « cadres moyens », « employés », « ouvriers », « personnels de service », « autres catégories » (ces deux dernières catégories ne figureront pas dans les tableaux en raison de la faiblesse de leurs effectifs), « inactifs ».

14. Ce qui n'exclut pas l'effet d'une combinaison du poids relatif des divers GSP et de l'action des variables contextuelles liées à la région.

Devant quel cas nous trouvons-nous si nous choisissons comme variable contextuelle la force électorale départementale de chacune des tendances politiques ?

Pour répondre à cette question nous disposons d'un ensemble de 10 enquêtes réalisées par l'IFOP dans la période entourant l'élection législative de 1967 (août 1966-janvier 1968)¹⁵. Le fichier est constitué par 20 519 personnes sur lesquelles nous possédons les renseignements suivants : indicateur de tendance politique constitué par les « intentions de vote », ou les déclarations sur le vote effectif (regroupées en « Parti communiste », « gauche non communiste », « centristes », « gaullistes », « divers droite »), sexe, âge, niveau d'études et de revenus, profession du chef de ménage et de la personne interrogée (37 catégories socio-professionnelles de l'INSEE, catégorie de commune, département). Nous ne reviendrons pas ici sur le problème des écarts constatés, du moins au cours de cette période, entre les résultats réels d'une élection et la reconstitution que l'on peut en faire à partir des réponses obtenues dans une enquête par sondage¹⁶.

Notons seulement, pour en tenir compte au cours de l'analyse, que sur l'ensemble des dix enquêtes, le vote communiste est sous-estimé, le vote pour la gauche non-communiste est surestimé, les refus de répondre sont plus nombreux que les abstentions. En revanche, l'addition des intentions de vote gaulliste, centristes et divers droites correspond à peu près au score électoral de l'ensemble représenté par ces formations ; de même, à l'intérieur de ce groupe, la distribution des « votes » entre gaullistes et centristes indiquée par ces sondages est très proche des résultats réels des élections.

Les indicateurs que nous avons choisis pour mesurer les variables contextuelles destinées à rendre compte de la force des tendances politiques, ont été construites à partir des résultats départementaux du premier tour de l'élection législative de 1967. Pour chaque tendance politique, les

15. Nous exprimons nos remerciements à l'Institut français d'opinion publique qui a bien voulu nous fournir le double des cartes mécanographiques de ces dix enquêtes.

16. Ces écarts sont particulièrement sensibles quand la question porte sur un comportement électoral hypothétique, en dehors d'une situation réelle et en fonction d'étiquettes politiques et non de candidats réels, ce qui est le cas des données que nous utilisons ici. Les questions sont du type « S'il y avait à l'heure actuelle des élections législatives pour choisir des députés, parmi les candidats suivants quel est celui pour lequel il y aurait les plus grandes chances que vous votiez ». Depuis quelques années l'IFOP a amélioré considérablement les estimations en employant une autre technique : on demande à l'interviewé de « voter » en déposant dans une urne un des bulletins imprimés au nom des candidats qui se présentent effectivement dans la circonscription de l'interviewé. Mais cette mise en situation n'est possible qu'en période électorale, c'est-à-dire quand on dispose de la liste réelle des candidats. Cf. MICHELAT (Guy), SIMON (Michel), « Catégories socio-professionnelles en milieu ouvrier et comportement politique, d'après 10 enquêtes de l'IFOP », *Revue française de science politique*, avril 1975, pp. 291-316.

Vote des G.S.P. et variables contextuelles

départements sont classés en trois catégories (représentant chacune le tiers de l'ensemble des départements) en fonction des proportions croissantes de voix obtenues par la tendance politique considérée. La première catégorie regroupe les départements où la tendance politique considérée a obtenu les résultats les moins élevés, la troisième regroupe les départements où la tendance politique a obtenu ses meilleurs résultats et la seconde regroupe les départements où cette tendance a obtenu des résultats intermédiaires à ceux des deux autres catégories. Les tendances politiques retenues sont : Parti communiste, gauche non communiste, centrisme ou droite non gaulliste, et gaullisme ou majorité. On peut y ajouter l'abstention et les regroupements « gauche » (PC + gauche non communiste) et « droite » (centrisme + gaullisme).

Il faut cependant noter qu'on retrouve à partir des résultats de sondages la relation d'ordre entre les trois catégories de départements (qui préside à leur construction) et ceci quelle que soit la tendance politique (tableau 1). C'est bien, par exemple, dans la catégorie regroupant les départements les plus communistes que se trouvent le plus de personnes interrogées déclarant voter communiste et dans les départements les moins communistes qu'il y a le moins de déclarations de vote communiste. On retrouve donc globalement une représentativité politique régionale de l'échantillon.

Mais l'estimation par sondage tend à atténuer les différences régionales : d'une façon générale il y a surestimation des votes d'une tendance

TABLEAU 1. Pourcentage d'« intentions de vote » pour chaque tendance politique, observé sur l'échantillon constitué, en fonction de la force électorale locale de cette tendance

	<i>Catégories de départements constitués à partir de la force électorale locale des tendances politiques</i>		
	— *	=	+
PC	7	10	14
GNC (gauche non communiste)	18	18	23
Gauche (PC + GNC)	25	31	35
Centrisme	11	13	15
Gaullisme	26	31	37
Droite (centrisme + gaullisme)	39	44	51
Abstentions (ou sans réponse)	22	26	27

* — : départements où la tendance politique considérée obtient ses moins bons résultats électoraux.

= : départements où la tendance politique considérée obtient des résultats électoraux moyens, intermédiaires entre ceux des régions — et +.

+ : départements où la tendance politique considérée obtient ses meilleurs résultats.

dans la catégorie de départements où cette tendance est réellement faible et sous-estimation dans la catégorie où cette tendance est forte. Enfin, signalons qu'il y a un parallélisme certain entre le pourcentage d'abstentions à l'élection et le pourcentage de « sans réponse » à la question tenant lieu d'indicateur politique ; toutefois la proportion de « sans réponse » est toujours plus forte que celle des abstentions réelles. Ceci tendrait à faire penser que les sans réponses sont aussi un indice de la non-participation politique, sinon électorale, bien qu'elles ne coïncident pas exactement avec les abstentions.

Vote, profession du chef de ménage et régions politiques

Nous commencerons par analyser le vote communiste en relation avec l'importance du vote communiste local en raison des nombreuses études qui lui ont été consacrées ¹⁷.

Reprenons les trois éventualités théoriques devant lesquelles nous pouvons nous trouver.

1. Les différences régionales de vote communiste peuvent être dues uniquement à des différences de composition socio-professionnelle des départements ; les départements les plus communistes seraient ceux où il y aurait la plus grande proportion d'ouvriers, ceux-ci ayant une propension égale à voter communiste quelle que soit la coloration politique dominante de la région où ils résident ¹⁸.

2. Les différences régionales de vote communiste peuvent s'expliquer par une propension plus grande des ouvriers à voter communiste dans certains départements (les autres GSP conservant, quelle que soit la région, des propensions égales à voter communiste).

3. Les différences régionales s'expliqueraient par une augmentation égale de tous les GSP à voter plus fréquemment communiste dans certaines régions.

L'examen de la figure 1 montre que nous nous trouvons devant la troisième éventualité : les propensions des GSP à voter communiste varient suivant la force électorale départementale du PC. Pour tous les

17. DOGAN (M.), *op. cit.*, KLATZMANN (J.), *op. cit.*, etc.

18. Mattei Dogan avait montré qu'à l'élection législative du 18 novembre 1962 : « Il n'existe (...) aucune relation, à l'échelon départemental, entre la proportion d'ouvriers et celle de votes communistes » (*op. cit.*, p. 447). Mais si l'on prend en compte les résultats électoraux départementaux à l'élection de référence utilisée dans cet article (1967) et la proportion d'ouvriers (classés aussi en fonction de la profession du chef de ménage) dans le recensement de la population de 1968, on constate que la proportion de votes communistes dans le tiers le moins ouvrier de l'ensemble des départements est de 15,6 % par rapport aux inscrits ; il passe à 17,2 % dans les départements moyennement ouvriers et à 20 % dans les départements les plus ouvriers (chacune de ces catégories de départements représente le tiers de l'ensemble des départements).

Vote des G.S.P. et variables contextuelles

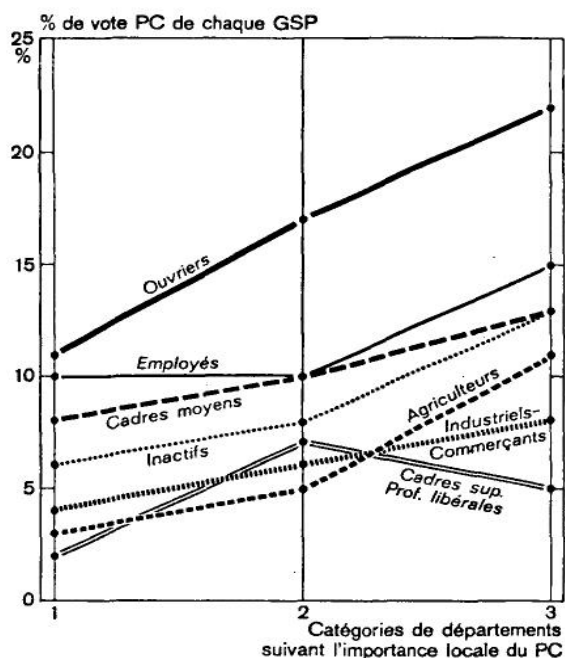


Figure 1 - Vote PC

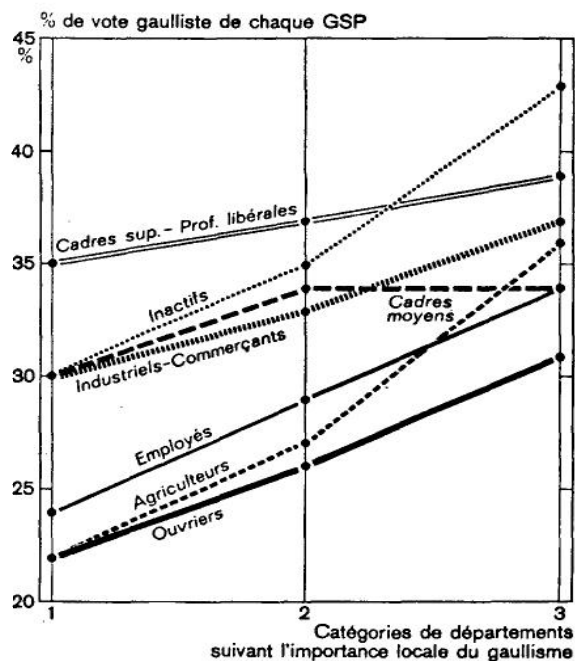


Figure 2 - Vote gaulliste

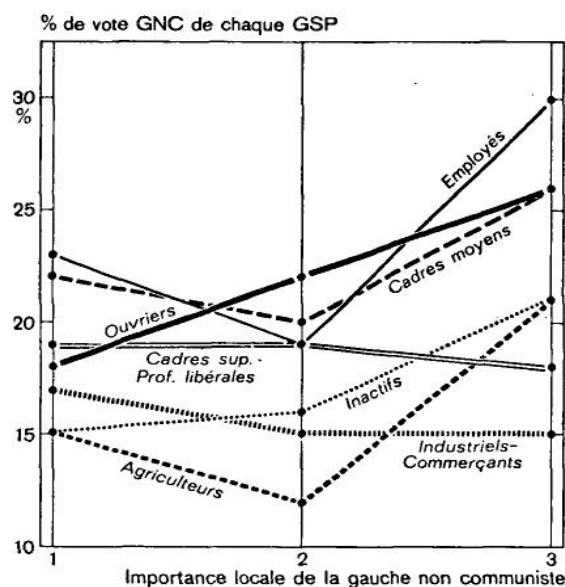


Figure 3 - Vote GNC

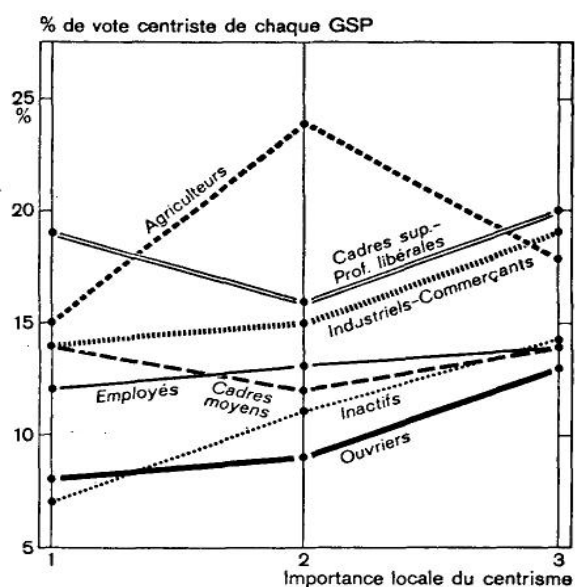


Figure 4 - Vote centriste

groupes (à l'exception des cadres supérieurs et professions libérales, nous y reviendrons) on retrouve la même relation d'ordre entre les proportions de vote PC : vote communiste peu fréquent dans les départements où le PC obtient ses moins bons résultats, pourcentages élevés de vote communiste dans les départements où le PC obtient ses meilleurs résultats et pourcentages moyens dans les départements où le PC obtient des résultats intermédiaires entre ceux de la première et ceux de la dernière de ces catégories de départements.

Cela revient à dire que les propensions relatives des GSP à voter communiste varient peu mais qu'elles sont toutes affectées de manière semblable (nous verrons qu'il convient cependant de nuancer cette similitude) par la force électorale du PC dans le département de résidence. Un ouvrier a plus de chances de voter PC dans un département qui fournit beaucoup de suffrages au PC que dans le cas contraire, mais il en est de même pour les autres groupes socio-professionnels. Quelle que soit la profession du chef de ménage on vote d'autant plus communiste que le département comporte plus d'électeurs communistes. Autrement dit, le fait que des départements fournissent plus de suffrages au PC n'est pas uniquement dû aux ouvriers mais à l'ensemble des GSP ¹⁹.

Mais que signifient ces résultats ? Plus précisément, que recouvre la variable contextuelle départementale utilisée ? De toute évidence, elle correspond à des caractéristiques très diverses du département. Il pourrait y avoir un effet secondaire de la composition socio-professionnelle du département : une proportion importante d'ouvriers, dont on sait qu'ils représentent le groupe qui a la plus grande propension à voter communiste, entraînerait un vote communiste plus fréquent des ouvriers, mais aussi de tous les autres groupes socio-professionnels, par effet de l'ambiance majoritaire ²⁰ relative. On pourrait voir une confirmation de ce rôle particulier des ouvriers dans le fait que la pente de la courbe du groupe ouvrier est plus élevée que celle des autres GSP : la propension des ouvriers à voter communiste croît plus fortement que celle des autres GSP ²¹. Mais cette composition socio-professionnelle est elle-même indissociable d'autres aspects de la réalité socio-économique : taille des entreprises, branches d'activité, régression ou progression économique et

19. Il faut noter qu'un agriculteur d'une région fortement communiste a autant de chances de voter communiste qu'un ouvrier d'une région où le PC a une faible influence électorale.

20. DERIVRY (Daniel), DOGAN (Mattei), « Unité d'analyse et espace de référence en écologie politique. Le canton et le département français, *Revue française de science politique*, juin 1971, pp. 517-570.

21. On analysera plus loin d'une autre façon les différences de pentes constatées sur les divers GSP (cf. p. 918 et note 24).

Vote des G.S.P. et variables contextuelles

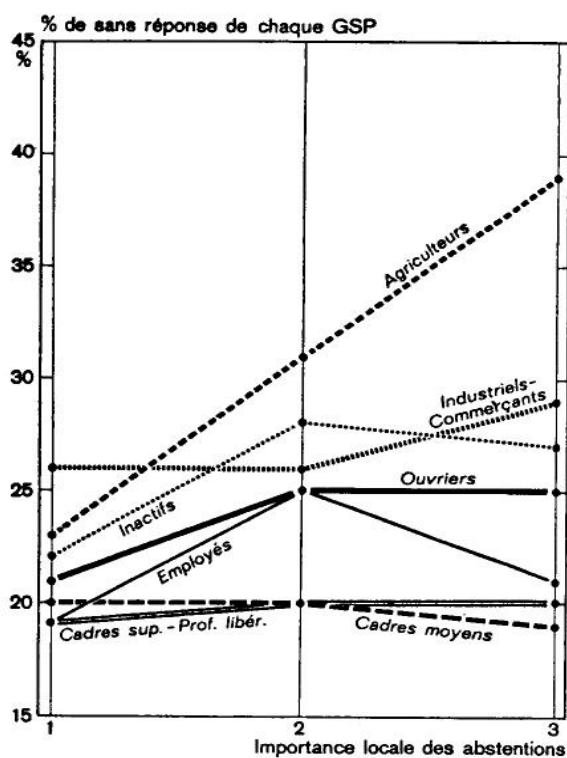


Figure 5 - Sans réponse

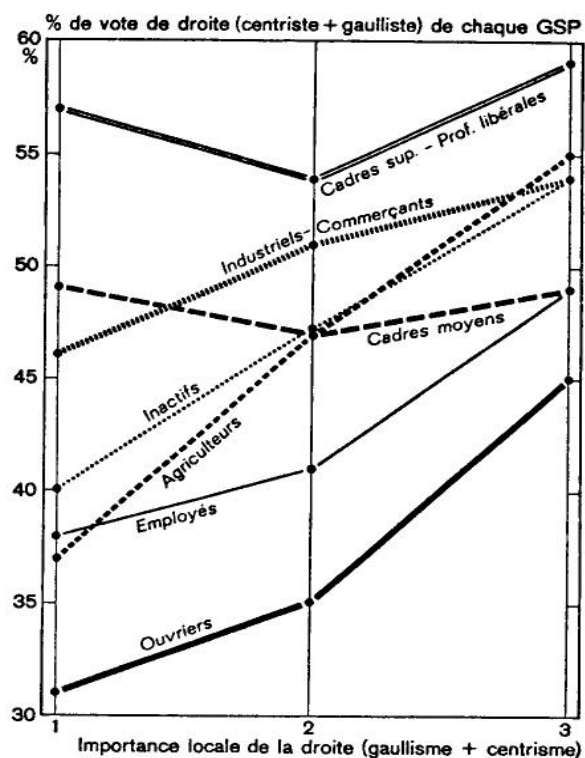


Figure 6 - Vote de droite

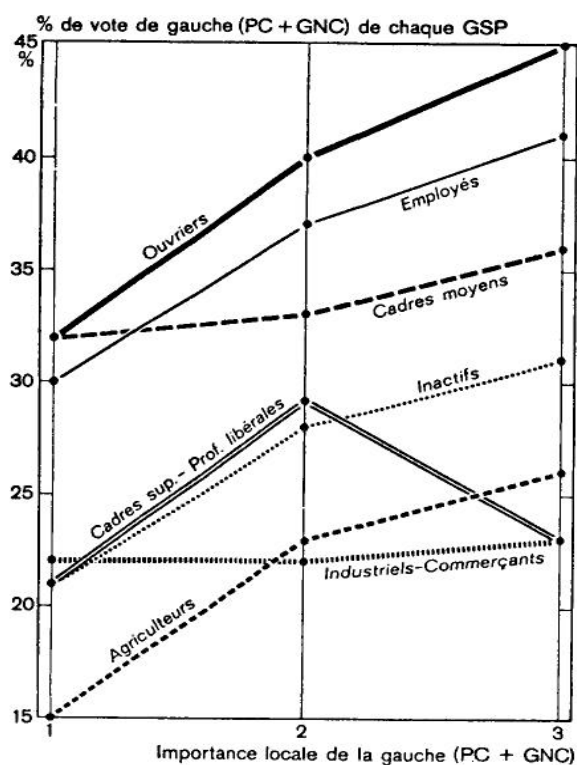


Figure 7 - Vote de gauche

démographique. On ne peut non plus faire abstraction de l'héritage du passé, des traditions politiques et culturelles (elles-mêmes liées à l'évolution socio-économique), de l'implantation des différents partis, de leur quantité de cadres et de militants, des personnalités politiques locales qui appartiennent à ces formations politiques ²².

Un élément supplémentaire d'information nous est fourni par la figure 2 qui donne les propensions à voter gaulliste en fonction de la force électorale du gaullisme dans les diverses unités. On constate que l'on retrouve les mêmes phénomènes que ceux mis en évidence par les variations locales de la force électorale du communisme. La propension de tous les groupes socio-professionnels à voter gaulliste croît avec la force électorale du gaullisme. Les cadres supérieurs ou profession libérale aussi bien que les ouvriers ont une probabilité plus grande de voter gaulliste dans les départements gaullistes que dans les départements qui ne le sont pas ²³. Notons qu'un ouvrier de département très gaulliste a au moins autant de chances de voter gaulliste qu'un patron de l'industrie ou du commerce, un cadre moyen, ou un inactif d'un département faiblement gaulliste. La similitude de ces résultats, concernant les régions gaullistes et communistes, semble rendre moins probables les hypothèses sur l'homogénéité des comportements électoraux des divers groupes socio-professionnels et tend à faire penser que la coloration politique du département avec tout ce qu'elle signifie, jouerait un rôle important.

Si l'on analyse maintenant les figures 3 et 4 concernant les régions de force de la gauche non communiste ou du centrisme on ne retrouve que pour certains groupes socio-professionnels la relation d'ordre entre les propensions à voter soit gauche non communiste soit centriste.

La figure 5 fait apparaître que la propension aux sans réponses des agriculteurs et des ouvriers augmente très nettement avec la proportion d'abstention des départements. En revanche, pour les cadres supérieurs et professions libérales et pour les cadres moyens le taux des sans réponse est quasiment constant quelle que soit la proportion départementale d'abstentions.

Le tableau 2 propose une classification des divers types de courbes

22. On constate également l'importance des facteurs régionaux sur des phénomènes tels que la pratique religieuse. Les ouvriers sont un des groupes socio-professionnels dont le taux de pratique religieuse est le plus faible, il reste que dans les régions de forte pratique, la pratique religieuse du groupe ouvrier suit celle des autres GSP et peut atteindre des proportions importantes tout en restant moins fréquente que celle des autres GSP de la région (cf. BOULARD (Fernand), RÉMY (Jean), *Pratique religieuse urbaine et régions culturelles*, Paris, Les Editions ouvrières, 1968).

23. Ici les cadres supérieurs ne sont pas une exception à la relation d'ordre constatée, comme c'est le cas pour les régions d'importance électorale communiste.

Vote des G.S.P. et variables contextuelles

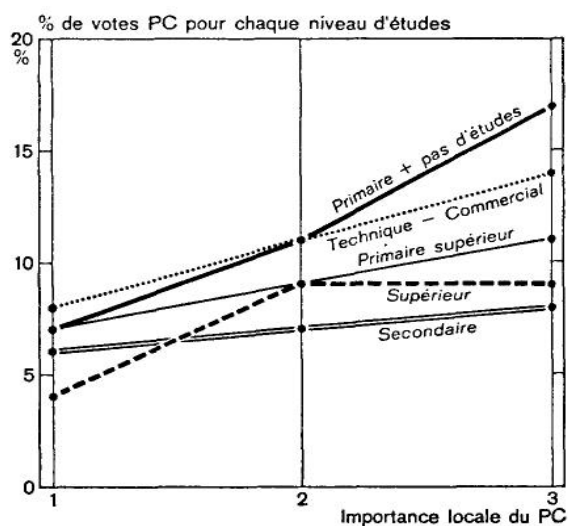


Figure 8 - Vote PC

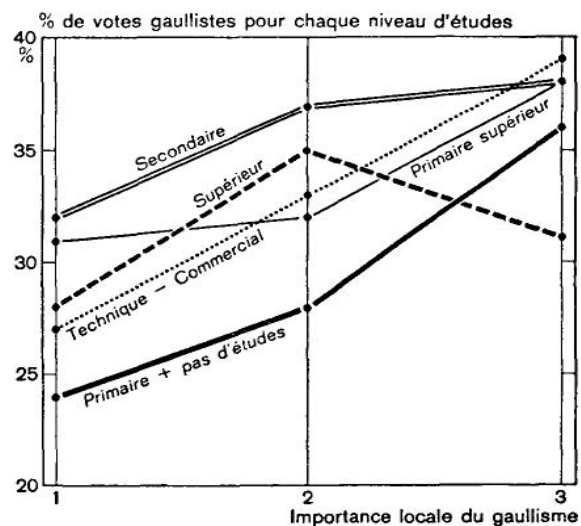


Figure 9 - Vote gaulliste

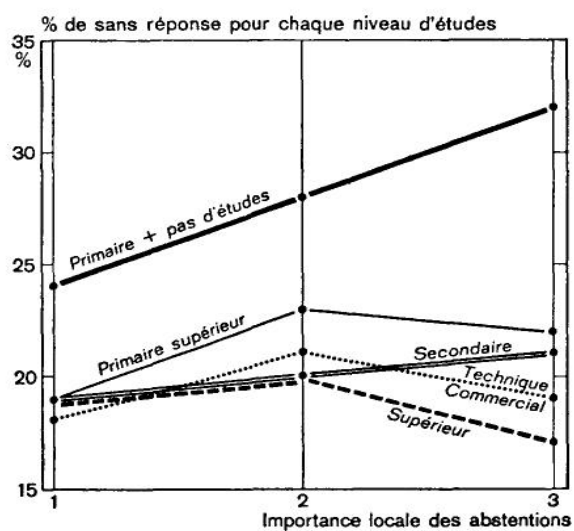


Figure 10 - Sans réponse

TABLEAU 2. Classification des divers types de courbes observées pour chaque groupe socio-professionnel et pour chacune des tendances politiques¹

	Tendances politiques						
	PC	GNC	Centriste	Gaulliste	Sans réponse abstention	Gauche	Droite
Agriculteurs	++	—	*	++	++	++	++
Industriels, commerçants							
Professions libérales, cadres supérieurs ...	*	=	—	++	=	*	—
Cadres moyens	++	—	—	*	=	++	—
Employés	++	—	++	++	*	++	++
Ouvriers	++	++	++	++	++	++	++
Inactifs	++	++	++	++	+	++	++

1. Soit P_1 le pourcentage d'« intentions de vote » d'un GSP pour une tendance politique donnée, observé dans la catégorie de départements où cette tendance politique obtient ses moins bons résultats. P_3 le pourcentage d'« intentions de vote » observé dans la catégorie de départements où la tendance politique considérée obtient ses meilleurs résultats et P_2 le pourcentage d'« intentions de vote » observé dans la catégorie de départements intermédiaires aux première et troisième catégories. ++ : $P_1 < P_2 < P_3$ (ordre total); + : $P_1 < P_3$ (ordre partiel); = : $P_1 = P_2 = P_3$ (absence d'ordre : « courbe plate »); * : $P_2 > P_1$ et P_3 ; — : $P_2 < P_1$ et P_3 .

rencontrés²⁴. En résumant, la relation d'ordre, correspondant à une élévation du vote pour une tendance politique quand la force électorale de celle-ci augmente, se vérifie chez les ouvriers et les inactifs pour toutes les tendances politiques. Elle se vérifie également dans tous les cas, sauf deux, pour les agriculteurs : d'une part ces derniers votent le plus fréquemment centriste dans les départements moyennement centristes, votant plus rarement à la fois dans les départements fortement centristes et dans ceux qui ne le sont que faiblement ; d'autre part il existe bien une relation d'ordre entre départements faiblement et fortement gauche non communiste mais la proportion de votes de cette tendance est la plus

24. Nous avons également essayé de rendre compte des différentes formes de courbes en utilisant l'analyse factorielle des correspondances (cf. annexe). On verra que l'on obtient des résultats comparables, mais cependant différents sur plusieurs points. Dans notre classification a priori, nous tenons surtout compte de la présence d'un ordre total entre les trois pourcentages de votes pour une tendance politique donnée, alors que le premier facteur extrait par analyse factorielle varie en fonction du rapport entre le pourcentage correspondant aux régions où la tendance politique obtient ses résultats les plus faibles et le pourcentage des régions où la tendance obtient ses meilleurs résultats c'est-à-dire que ce facteur représente une mesure de la pente de la courbe.

Vote des G.S.P. et variables contextuelles

faible dans les départements votant moyennement pour la gauche non communiste. Pour les groupes des ouvriers, des agriculteurs, des employés et des inactifs on retrouve la relation d'ordre pour l'ensemble du vote de gauche et pour celui de droite, en fonction de la force électorale départementale de la gauche et de la droite.

Pour les autres GSP, on retrouve, dans certains cas, des courbes correspondant à la relation d'ordre entre les propensions, telle qu'elle est déterminée par la force politique départementale de la tendance considérée. On trouve également, pour certaines tendances, des courbes significatives d'une quasi-absence de variation des propensions, c'est-à-dire d'une absence d'effet contextuel. Dans d'autres cas, la propension à voter pour une tendance donnée, dans les départements de la catégorie intermédiaire, est soit plus forte, soit moins forte que dans les départements des deux autres catégories (force électorale départementale faible, force importante) ; c'est le cas notamment pour les cadres supérieurs et professions libérales pour lesquels la relation d'ordre ne se retrouve qu'en fonction du gaullisme.

On a constaté des différences de pente entre les différents groupes socio-professionnels ; ainsi, c'est pour les ouvriers et les agriculteurs que la pente est la plus forte : l'écart se creuse entre les groupes et les autres GSP quand on passe des départements où la proportion de votes pour la tendance considérée est faible à ceux où elle est élevée²⁵. C'est-à-dire que c'est pour ces groupes que l'influence du contexte politique est la plus grande, alors qu'elle semble l'être le moins pour les cadres supérieurs et les professions libérales. Comme nous savons par ailleurs que ces derniers sont les plus intégrés dans l'univers politique et les plus intéressés par la politique²⁶, on peut faire l'hypothèse que la pente de

25. D'une autre façon on pourrait dire que dans les régions où le Parti communiste est faible les différences politiques entre classes sociales sont atténuées si on les compare à celles qui existent dans les départements où le PC a une forte influence. Dans le premier cas il y a peu de différences entre la proportion de votes communistes des employés et celle des ouvriers. En revanche dans les départements où le PC obtient ses meilleurs résultats la différence des pourcentages de votes communistes de ces deux GSP s'accroît sensiblement. Le rôle des variables contextuelles électorales ne supprime pas l'influence de la classe sociale sur le vote mais il en module les effets en l'accroissant ou en l'affaiblissant. En effet, quelle que soit la catégorie de départements ce sont toujours les ouvriers qui votent le plus fréquemment communiste (de même que quelle que soit l'importance régionale de la pratique religieuse les ouvriers sont toujours parmi les groupes les moins pratiquants, cf. note 22).

26. « Intérêt politique » au sens défini par l'échelle d'attitude que nous avons construite à l'occasion des élections de 1962, il « est constitué à la fois d'opinions favorables à l'égard de la politique et de comportements d'intérêt politique : les plus intéressés par la politique estiment qu'elle n'est pas affaire de spécialiste et déclarent s'y intéresser effectivement ; ils ont suivi la campagne électorale à la radio ou à la télévision et ils lisent dans les journaux les nouvelles concernant la politique », cf. MICHELAT (Guy), « Attitudes et comportements politiques à l'automne 1962 », pp. 265 et sq. in GOGUEL

nos courbes est fonction du niveau d'intérêt politique. Malheureusement nous ne disposons pas sur cet échantillon de données qui permettent d'éprouver cette hypothèse. On peut seulement partir de ce qu'on connaît des relations entre l'intérêt politique et d'autres variables plus directement accessibles. Ainsi on sait que l'intérêt politique croît avec le niveau d'études. Si l'on considère les figures 8 et 9 on constate de nouveau l'existence d'une relation d'ordre, c'est-à-dire que, quel que soit le niveau d'études, on a d'autant plus de chances de voter communiste ou gaulliste selon que l'on est dans un département soit plus communiste soit plus gaulliste, (notons toutefois une exception : la fréquence de vote gaulliste de ceux qui ont fait des études supérieures est maximum dans les départements moyennement gaullistes). De plus ceux qui n'ont fait, au plus, que des études primaires sont caractérisés par des courbes dont les pentes sont élevées. Enfin, c'est également pour eux que le taux de sans réponse, qui peut être considéré comme signe de non intégration à l'univers politique²⁷, croît très nettement avec la proportion d'abstentions des départements. Proportionnellement ceux qui ont fait des études d'un niveau supérieur au primaire sont peu sensibles à l'augmentation départementale de l'abstention (figure 10). D'une autre façon, cela veut dire que les variations d'abstention entre départements sont essentiellement dues à ceux qui n'ont fait que des études primaires.

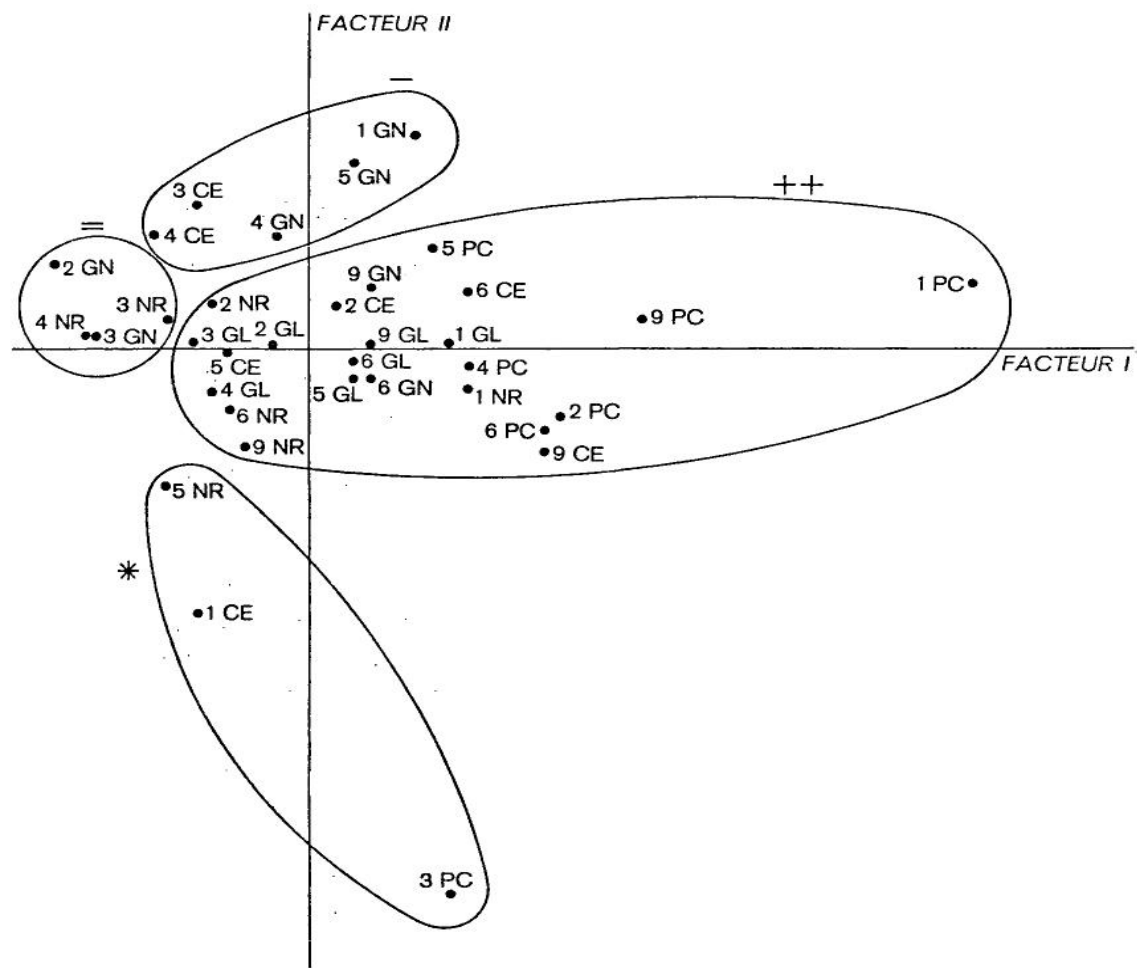
L'étude qui précède a fait intervenir un seul type de variables contextuelles ; des variables politiques (en l'occurrence des variables de nature électorale), pour en analyser l'influence différentielle sur le comportement politique des divers groupes socio-professionnels et en mesurer l'importance. Si l'effet du contexte politique ne supprime pas l'influence de la classe sociale sur le vote, il en diversifie du moins les effets. Il faut noter que le type de résultats que nous avons présentés ne semble pouvoir être obtenu que par le couplage d'informations portant sur des collectifs et d'informations individuelles issues de sondages d'opinion.

Il importerait maintenant d'envisager des analyses plus complexes mettant également en jeu des variables contextuelles (ou des combinaisons de variables) sociologiques, démographiques, historiques ou des variables telles que l'importance régionale de la pratique religieuse. Il est évident qu'il faudrait aussi s'efforcer de travailler sur des unités contextuelles

(François) (sous la direction de), *Le référendum d'octobre et les élections de novembre 1962*, Paris, Armand Colin, 1965, (Cahier de la Fondation nationale des sciences politiques, n° 142).

27. Cf. MICHELAT (Guy), SIMON (Michel), « Systèmes d'opinions, choix politiques, caractéristiques socio-démographiques, résultats d'une analyse typologique », *Revue française de science politique*, février 1974, pp. 24 et sq.

Vote des G.S.P. et variables contextuelles



moins grossières que le département ²⁸ et des catégories de contexte plus fines que celles constituées par un simple regroupement des unités en trois catégories.

28. C'est une analyse de ce type que présentent dans ce même numéro Elisabeth Dupoirier et Annick Percheron.

ANNEXE

Classification des courbes à l'aide de l'analyse factorielle des correspondances

Pour établir une classification des différentes courbes obtenues nous avons été conduit à utiliser l'analyse factorielle des correspondances de façon un peu particulière ²⁹.

Le tableau sur lequel repose l'analyse est constitué par les pourcentages p_1 , p_2 , p_3 de votes de chaque groupe socio-professionnel, pour chaque tendance politique, à l'intérieur des trois catégories de départements déterminées par la force électorale de cette tendance (catégorie 1 = force électorale faible, catégorie 2 = force électorale moyenne, catégorie 3 = force électorale élevée).

Le premier facteur extrait, qui représente 62 % de la variance totale, est une mesure de l'influence du contexte politique sur le vote pour une tendance donnée d'un GSP donné. En effet si on analyse les courbes les plus significatives de ce premier facteur on constate que plus la valeur du facteur est élevée, plus le rapport du pourcentage p_1 de la catégorie 1 de départements au pourcentage p_3 de la catégorie 3 (p_1/p_3) est fort. Une « courbe plate » correspondant à une absence d'influence du contexte se traduit par une valeur négative de ce premier facteur et par $p_1/p_3 = 1$.

Le second facteur (38 % de la variance) caractérise les courbes atypiques où p_2 est soit supérieur, soit inférieur à p_1 et p_3 . Les valeurs de ce facteur varient en fonction du rapport $p_2/(p_1 + p_3/2)$.

Les résultats obtenus sont présentés dans la figure 11. On a pu constater que l'on retrouve des éléments de catégorisation comparables à ceux présentés dans le tableau 2 (cf. note 24).

29. Nous remercions Serge Blumenthal qui a bien voulu mettre à notre disposition le programme d'ordinateur que nous avons utilisé (cf. BENZECRI (J.-P.) et collaborateurs, *L'analyse des données*, Paris, Dunod, 1973). Un autre exemple d'application de l'analyse factorielle des correspondances à la science politique est fourni par Antoine PROST et Christian ROSENZVEIG, « La Chambre des députés (1881-1885), Analyse factorielle des scrutins », *Revue française de science politique*, février 1971, pp. 5-50.